

D É C I S I O N

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG

VU le Code de la Santé Publique,
VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
VU la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,
VU le décret n° 88-386 du 19 avril 1988 relatif aux conditions d'aptitude physique et aux congés de maladie des agents de la fonction publique hospitalière,
VU le décret n° 68-132 du 9 février 1968 modifié, relatif à certaines dispositions du statut des personnels des établissements d'hospitalisation, de soins ou de cures publics,
VU le décret n° 2016-1704 du 12 décembre 2016 portant statut particulier des corps des personnels administratifs de la catégorie C de la fonction publique hospitalière,
VU l'avis de recrutement en vue de pourvoir 05 postes d'adjoints administratifs hospitaliers publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture,

D É C I D E

Article 1 : Sont désignés pour faire partie de la commission de recrutement de 05 adjoints administratifs hospitaliers aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg :

- **Madame Mailys DE FOURNOUX**, Directrice adjointe du Pôle Ressources Humaines aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, Présidente du jury,
- **Madame Christelle SUTTER**, Coordinatrice des Secrétariats Médicaux aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg,
- **Madame Fatiha AIT RAIS**, Attachée d'Administration Hospitalière aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg,
- **Madame France CHALLIER**, Cadre Supérieur de Santé aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg,
- **Madame Sandrine HAGENSTEIN**, Cadre Supérieur de Santé aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg,
- **Madame Mélanie GRAU FEL**, Assistante médico-administrative à la Coordination des Secrétariats Médicaux aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Article 2 – Le Directeur Général des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg est chargé de l'exécution de la présente décision.

**P. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,
LA DIRECTRICE ADJOINTE DU DÉPARTEMENT
RESSOURCES HUMAINES, RELATIONS SOCIALES
ET COORDINATION GÉNÉRALE DES SOINS**



Mahalia COUITOU